ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 1968. - 2e circonscription. - SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Edmond THORAILLER

NOTAIRE A DREUX

Licencié en Droit

Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques

Officier du Mérite Social

Chevalier du Mérite Agricole

Ancien Combattant Prisonnier de Guerre

Croix du Combattant

Ancien Adjoint au Maire de Dreux

ANCIEN DÉPUTÉ

Membre du Conseil Economique et Social

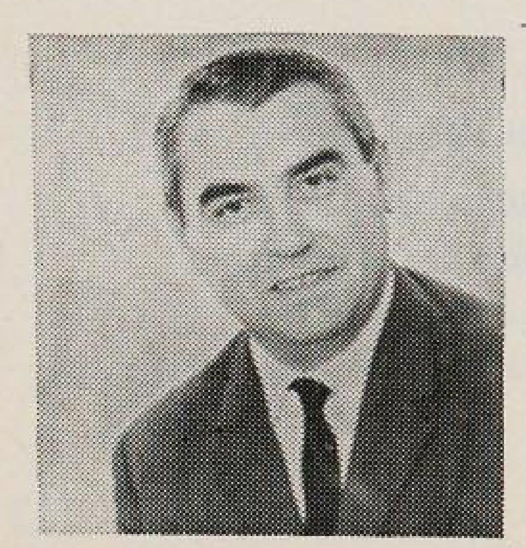


Candidat républicain d'action sociale et paysanne

présenté par

l'Union des Démocrates pour la Ve République (U. D. Ve)

et l'Union pour la Défense de la République (U.D.R.)



Remplaçant éventuel :

Docteur Martial TAUGOURDEAU

Conseiller Municipal du Tremblay-le-Vicomte

“ Pour la défense de la République ”

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Je remercie de tout cœur les 17.670 électrices et électeurs qui m'ont apporté ainsi qu'à mon suppléant, le docteur TAUGOURDEAU, leurs voix et leur confiance et me placent ainsi nettement en tête du scrutin du premier tour, manifestant ainsi leur volonté de barrer la route au désordre et à la violence.

Le pays s'est prononcé nettement dimanche en disant non à la révolution et à l'anarchie ; en Eure-et-Loir, mon ami Michel HOGUET est élu dès le premier tour, et à CHARTRES, le Candidat F.G.D.S. perd 5.000 voix sur l'an dernier.

A DREUX, 57,36 % d'entre vous ont proclamé leur désir de réformes, mais dans la paix civile et dans l'ordre.

Au contraire, les candidats de gauche ne recueillent que 42,64 % des voix au lieu de 45 % l'an dernier.

Pouvait-il en être autrement ?

Les Habitants d'Eure-et-Loir n'ont pas admis que leurs députés, Messieurs VIVIER et DESOUCHES, défilent dans les rues de CHARTRES à la tête de cortèges où flottaient les drapeaux rouges ; pourquoi pas demain derrière les drapeaux noirs ?

Ils n'ont pas admis que Monsieur MITTERRAND annonce sa prise du pouvoir d'une manière insurrectionnelle, puisqu'il n'y avait pas de vacance de celui-ci ; aussi Monsieur VIVIER se garde bien cette année de se réclamer du patronage de Monsieur MITTERRAND ! mais les électeurs s'en souviennent et en tireront les conséquences.

Pour le 2e tour, les nuances fort légitimes de chacun doivent s'effacer devant le péril commun de la guerre civile, évitée de justesse ; c'est pourquoi je remercie **Monsieur Jean CAUCHON, maire de DREUX,** de sa position fort nette ; il se retire d'une façon qui ne prête à aucune équivoque, en déclarant :

« DANS LES HEURES GRAVES QUE NOUS TRAVERSONS, NOTRE DEVOIR EST CLAIR : JE VOUS DEMANDE PAR VOTRE VOTE, DE FAIRE ECHEC AU COMMUNISME ET A SES ALLIÉS. »

M. VIVIER, étant l'allié, et plus l'otage, du communisme puisqu'il bénéficie des voix communistes et P.S.U., une seule voie vous reste tracée pour assurer notre victoire : vous m'apporterez et à mon ami TAUGOURDEAU vos suffrages.

Ainsi pourra se renforcer la majorité, qui derrière le Président DE GAULLE réalisera, dans la paix civile, les réformes qu'exigent le progrès et les transformations économiques et sociales.

Vive la République ! Vive la France !

Edmond THORAILLER,

Martial TAUGOURDEAU,

Candidats de l'Union des Démocrates
pour la Ve République.
Et de l'Union pour la Défense de la République.

Vu : le Candidat.

Imp. du Bois-Merrain - Chartres